

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le vingt-six août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 août 2016

PRESENTS : MME BOULAIMM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE
– SUTRE**EXCUSES :** MMES GAILHOUSTET – MOUNIER –
PÉNIGAUD – SAVIN

M BARRAL

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M BOIVENT

MME MOUNIER a donné pouvoir à M SUTRE

MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER
DESCOMBES

MME SAVIN a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M BARRAL a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a été nommé secrétaire

2016-08-01 D**Objet : Demande de subvention pour la réhabilitation de la fontaine de Nouailles auprès du Conseil Départemental**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un projet de réhabilitation de la fontaine de Nouailles est à l'étude.

Monsieur le Maire indique que le montant des travaux est actuellement estimé à 45 774,51 € HT sur la base de plusieurs devis de professionnels.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

- 6 866,18 € du Conseil Départemental à hauteur de 15 % du montant HT,
- 29 753,43 € du FEADER (au titre des fonds européens) à hauteur de 65 %
- Autofinancement à hauteur de 18 309,80 €

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour présenter une demande de subvention au Conseil Départemental.

Fait à Jauldes, le 29 août 2016,

Le Maire
Eric SAVIN